



**AVIS PUBLIC**

**SÉANCES DU CONSEIL  
DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE QUE :**

Compte tenu de l'assouplissement des mesures sanitaires par les autorités provinciales et considérant que les séances ordinaires, extraordinaires et d'ajournement du conseil sont de nouveau tenues en présence du public depuis le 6 avril 2022, lesdites séances ne seront plus diffusées en direct sur le réseau social Facebook, et ce, dès la séance ordinaire du 4 mai 2022.

Toutefois, les séances continueront d'être enregistrées et elles seront disponibles pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge dès le lendemain de la séance.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 2<sup>e</sup> JOUR DE MAI 2022**

**Catherine Denis-Sarrazin**  
**Greffière**